

ALERTE TECHNIQUE DE SÛRETÉ HYDRAULIQUE

Un dispositif d'expression d'une Alerte Technique de Sûreté Hydraulique a été formalisé entre les unités d'ingénierie et les unités de production.

Le dispositif d'alerte technique de sûreté hydraulique est réciproque :

- **pour une unité d'ingénierie** : porter à la connaissance des exploitants hydrauliques une situation d'un ouvrage ou d'un matériel nécessitant une urgence de traitement particulière au regard de l'enjeu sûreté ;
- **pour un exploitant** : porter à la connaissance de l'ingénierie l'évolution anormale d'un paramètre important pour la sûreté nécessitant une expertise urgente.

LES APPORTS POUR LA SÛRETÉ HYDRAULIQUE

MAÎTRISER LES RISQUES

- Vérifier rapidement si un événement local n'a pas un caractère générique
- Garantir que les situations à risques sont traitées dans des délais adaptés aux enjeux de sûreté

CULTURE SÛRETÉ

- Traduire formellement une attitude interrogative
- Garantir le traitement au bon niveau d'une situation jugée anormale